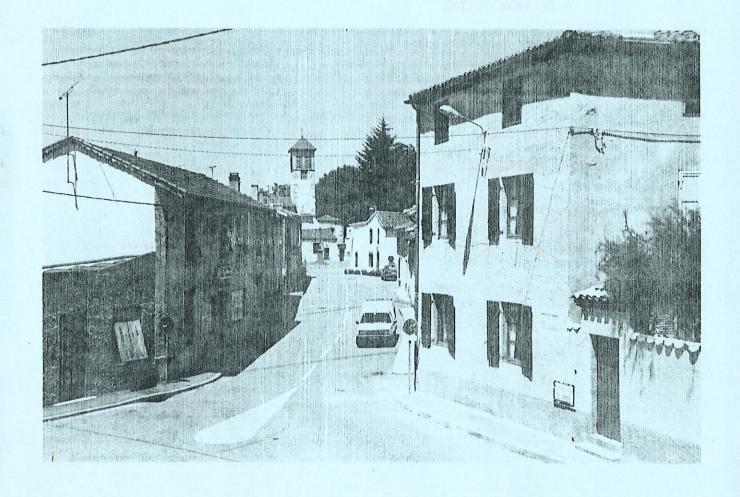
L'ECHO du LIGNON



Bulletin municipal

N°3

* MEMENTO PRATIQUE *

POMPIERS	18 ou 77.24.04.48
GENDARMERIE	17 ou 77.26.01.09
E.D.F. URGENCE	77.26.07.45
E.D.F. BUREAU DISTRICT	77.26.03.64
E.D.F. RENSEIGNEMENTS	77.26.50.70
MEDECINS à FEURS	
CABINET DE GROUPE - Docteur MOULARD Jacques - Docteur BRUNET Henri - Docteur BRUNET Jean-Luc - Docteur NENOT Françoise	77.27.06.06
CABINET MEDICAL - Docteur PETIT - Docteur JURINE	77.26.05.17
- Docteur FAIVRE Sylvie - Docteur SOSIAS Jean-Pierre - Docteur GAUTHIER-LAMBERT - Docteur PEYRARD Philippe	77.27.04.80 77.27.05.33 77.27.05.50 77.27.02.98
CABINET DE GARDE	77.27.02.02
CENTRE HOSPITALIER DE FEURS	77.26.03.33
MONSIEUR LE MAIRE MONSIEUR le 1er ADJOINT MAIRIE DE PONCINS	77.27.82.80 77.27.84.10 77.27.80.09
Heures d'ouverture de la Mairie :	
- Lundi et Jeudi de 15 H à - Mardi de 15 H à - Vendredi de 15 H à	18 H

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lorsque ce 3ème bulletin arrivera dans votre maison, la période estivale sera bien entamée. Cela permettra de faire le point sur la Commune depuis le précédent bulletin.

Sur le plan des réalisations, le projet du Lignon est pratiquement terminé :

- bâtiment vestiaires-sanitaires achevé,
- engazonnement du terrain de foot et alentours,
- clôture bois,
- tables de pique-nique,
- implantation de poubelles.

Resteront à terminer les abords du bâtiment, la main-courante du terrain de foot, l'implantation des jeux d'enfants, la plantation d'arbres et arbustes.

A été achevée, comme on peut facilement le constater, la réfection de la façade et du mur de la Cure.

Ont été réalisés, l'extension de l'éclairage public, l'amélioration du fleurissement communal avec la fabrication de jardinières agrémentant la place du 19 mars.

Ces réalisations visent à rendre PONCINS plus accueillant et où chacun aime venir.

D'autres travaux prévus dans les projets du Conseil Municipal se réaliseront, notamment le regroupement pédagogique de l'Ecole avec une construction nouvelle.

Dans le précédent bulletin, je souhaitais une pensée particulière pour tous ceux qui souffraient. Je voudrais rendre hommage ici, à la mémoire de personnes disparues que j'aimais particulièrement : Aimé SARDIN et le Père FOURNEL. Que leurs familles, leurs amis sachent que nous pensons à eux et que leur souvenir aura une place dans notre coeur.

Le Maire

J. DUCHE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

DE

PONCINS

42110 FEURS

REUNION ORDINAIRE DU 2 FEVRIER 1990

6 février 1990

Téléphone (77) 26.00.85

Objet:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHE, Maire :

- 1º APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 24/11/89.
- 2º FIXE, pour l'année 1990, divers prix et redevances, à savoir :
 - le droit de branchement et de raccordement au réseau d'assainissement à 1 100 F.
 - la redevance d'assainissement à 210 F. pour la prime fixe et à 0 F 95 le m3 d'eau consommée jusqu'à 70 m3, au-dessus de ce volume il ne sera perçu aucune redevance.
- 3º DECIDE de souscrire auprès des A.G.F. un contrat "Dommages Ouvrage" pour le bâtiment vestiaires-sanitaires au terrain du Lignon.
- 4° AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec la Direction des Télécommunications pour l'implantation d'un câble souterrain dans les parcelles communales cadastrées, section C 726 727 728 au Champ de Foire.
- 5° DECIDE de souscrire un emprunt de 350 000 Frs pour financer les travaux d'aménagement du terrain du Lignon.
- 6° DECIDE, en raison de la faible fréquentation, la suppression de la garderie du soir jusqu'en juin 1990. Elle reprendra à la rentrée scolaire de septembre.
- 7° DECIDE l'achat d'un aspirateur pour l'entretien des bâtiments communaux, Monsieur CHEBANCE et Madame MERIGNEUX sont chargés d'effectuer cet achat.
- 8º EST informé de l'acquisition de 4 bancs pour les courts de tennis.
- 9° EST informé que Madame Colette BLANCHON est désignée comme Agent recenseur de la commune. Le recensement commencera le 5 mars.

.../...

- 10° DECIDE d'augmenter de 28 H 30 à 31 H 30 l'horaire hebdomadaire de la Secrétaire de Mairie et de prolonger, à dater du 1er mars 1990, l'ouverture du secrétariat, le mardi, jusqu'à 18 heures.
- 11º FIXE ainsi les jours et heures d'ouverture du secrétariat au public :
 - Lundi de 15 H à 17 H
 - Mardi de 15 H à 18 H
 - Jeudi de 15 H à 17 H
 - vendredi de 15 H à 19 H
- 12° DESIGNE une Commission composée de Mmes PERRIN J. THIOLLIER F. et de Mrs DUCHE J. RAMIREZ J. CHEBANCE J.P. BILLAUD J.P. CHAUVE J. FOYATIER B. METTON J.P. REYNAUD R. VACHERON J.J. , afin d'étudier le balisage et l'entretien du sentier du Vizézy.

13° - EST INFORME:

- de la progression de la rage et rappelle que les chiens et chats errants saisis sur la voie publique pourront être conduits à la fourrière et éventuellement sacrifiés.
- des conditions d'acquisition d'un terrain, en bordure du Lignon, appartenant à la succession PALANDRE.
- de l'avancement des travaux du bâtiment vestiaires-sanitaires au terrain du Lignon.
- de la pose de panneaux indicateurs dans certains hameaux.
- des différents comptes-rendus de réunions et d'activités.

14° - PREND connaissance:

- d'une demande de Madame GIDROL, Professeur d'Espagnol, au Collège de FEURS, pour organiser une soirée à la salle communale, le samedi 10 mars 1990.
- d'un courrier de Monsieur PUZENAT, Président de l'A.C.P. informant Monsieur le Maire que le groupe "Chant"ne participera pas au Noël des Anciens le 10 décembre.
- d'un courrier de Monsieur et Madame Robert FOYATIER, retournant leurs cartes d'électeur à la Mairie.
- d'un courrier de Monsieur et Madame Daniel MOLIN relatif à des problèmes de stationnement et de circulation dans le hameau de GOINCET.
- d'un courrier de Maître BARBIER, Notaire à NERVIEUX, concernant les conditions d'accès à la propriété OBLETTE (EX - GUERIN) située au Bourg.
- 15° PRESENTE à Monsieur Marcel DUPUY, Conseiller Municipal, ses sincères condoléances à la suite du décès de son beau-père.
- 16° A une pensée particulière pour le Père FOURNEL récemment décèdé.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 6 février 1990



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

Le 5 mars 1990

DE

PONCINS

42110 FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 4 MARS 1990

Téléphone (77) 26.00,85

Objet:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHE, Maire :

o - A PROCEDE à l'élection du 4ème Adjoint, les opérations ont donné les résultats suivants :

<u>votants</u>	_		
Suffrages exprimés	12	Blanc	1
Majorité absolue	7	-	

Ont obtenu:

Monsieur CHAUVE Jean	8 voix
Madame THIOLLIER Florence	
Monsieur FOYATIER Bernard	1 voix

Monsieur CHAUVE Jean ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour a été élu 4ème Adjoint.

- 20 DONNE son accord pour l'achat à la SAFER de terrains appartenant à la succession PALANDRE d'une surface approximative de 1 ha.
- 3° RAPPELLE le souvenir de Monsieur Aimé SARDIN et observe une minute de silence en sa mémoire.
- o PRESENTE ses sincères condoléances à Madame PERRIN suite au décès de son beau-frère.

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 5 mars 1990



DEPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

Le 4 AVRIL 1990

DE

PONCINS

42110 FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 30 mars 1990

Téléphone (77) 26.00.85

Objet:

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur J. DUCHE, Maire :

- 1º) APPROUVE les comptes-rendus des réunions du 02.02.90 et du 04.03.90.
- 2°) DECIDE de maintenir en 1990 les taux des quatre taxes qui avaient été adoptés en 1989, à savoir :
 - T. H. 6 % produit assuré 173 220 - F. B. 8,26 % " " 128 030 - F. N. B. 29 % " " 139 322 - T. P. 11 % " 84 841
- 3°) ETUDIE le budget primitif de l'exercice 90 et le VOTE par 11 oui et 2 blancs, il s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à :
 - section de fonctionnement 1 278 714 F
 - section d'investissement 1 521 143 F
- 4°) ETUDIE les demandes de subventions et vote celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations, à savoir :

_	Football-club	2	000
_	Association Parents d'Elèves	4	950
-	Cantine scolaire	12	775
	Parents d'Elèves	2	000
	(ramassage scolaire)		
-	A. C. P.	1	000
_	Boule Poncinoise	1	000
	+ subvention exceptionnelle		759
_	Gymnastique Volontaire	1	000
	Jacky's Club	1	000
	Comité de la Foire		250
	Comité des Fêtes		250
	Comité des Anciens		250
-	F.N.A.C.A.		300
-	A.P.G.		300
	Anciens Combattants		300
-	Fanfare		600
	A. S. Ecole Poncins		390
-	Classe de Mer	9	000
-	Rats musqués		500
-	Pransports marché de Feurs	3	640
-	C.C.A.S.		100

•••/••

	Bibliobus	200
	Centre menager rural	100
-	Collège privé mixte	600
	Centre de formation	400
	OGEC Montbrison	200
	Amin do Chanta Corto	150
	Association des Aveugles	110
-	Centre anticancéreux	300
	Vie Libre	150
_	ADHAMA	250
-	Association le Colombier	250
_	IRIS	
	ADAPEI	250
	Prévention routière	700
	Mutuelle Trésor	100
	waractta iteaol	35

- 5°) FIXE la redevance des ordures ménagères à :
 - 240 F pour les ménages
 - 140 F pour les personnes seules.
- 6°) DECIDE de transformer les concessions perpétuelles n° 437 et 438 en concessions cinquantenaires et de vendre en 1 m de large les concessions n° 428, 429, 430 préalablement proposées en 2 m.
- 7°) DECIDE l'extension de l'éclairage public à BRULIOLLES, de la ferme PALANDRE à la maison de Madame R. SALET, et vers la maison de Monsieur JEANPIERRE, sur le VC 4 jusqu'à la maison de Monsieur M. VALOIS et sur le chemin rural du "Champ de Foire" jusqu'au local de la CUMA.
- 8°) DECIDE, d'ompte tenu des textes actuellement applicables, de porter la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de 31 h 30 à 31 heures.
- 9°) DECIDE d'acheter 8 bacs poubelles de 330 1 et 10 corbeilles à papier de 40 1.
- 10°) DECIDE par 9 oui et 4 abstentions d'acheter en commun avec la commune de CLEPPE une tondeuse à gazon et APPROUVE la convention établie entre les deux communes.
- 11°) DECIDE l'achat d'une pompe d'arrosage et d'une débroussailleuse portable.
- 12°) EST INFORME par lettre de Monsieur le Préfet de la Loire, que Monsieur A. PEPIN, ancien maire de la commune, est nommé Maire Honoraire.
- 13°) EST INFORME de l'opération "Relais Information Service" (RIS) du S.I.C.M.M.A.T. pour laquelle la commune bénéficiera de deux panneaux touristiques. La participation de la commune, basée sur le potentiel fiscal, sera de 2 672 F.
- 14°) ACEEPTE la convention type concernant le transfert de propriété, de l'Etat à la commune, des équipements du plan informatique utilisés à l'école.
- 15°) PREND CONNAISSANCE d'une lettre de la SAFER indiquant la surface exacte des terrains achetés à la succession PALANDRE, à savoir :
 - 0 ha 88 a 36 ca pour un prix de 36 680 F les frais de géomètre et de l'acte notarié étant à la charge de la commune.
- 16°) PREND CONNAISSANCE d'une lettre de "SAVOIE CLAIRE" concernant le projet d'acquisition d'un chalet en SAVOIE pour lequel cette association sollicite la souscription de parts sociales. Ce chalet pouvant servir aux associations et à l'école, le Conseil Municipal décide de souscrire deux parts sociales de 2 500 F l'une.

- 17°) EST INFORME de certains aménagements au terrain du Lignon :
 - clôture
 - tables pique-nique
 - jeux
- 18°) EST ÎNFORME du troisième Forum qui se tiendra à FEURS le 26 avril 90.
- 190) EST INFORME de différents comptes-rendus de travaux, de réunions et de manifestations.

Pour extrait certifié conforme A PONCINS LE 4 AVRIL 1990





DEPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

Le 22 MAI 1990

DE

PONCINS

42110 FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ORDINAIRE DU 18 MAI 1 990

Téléphone (77) 26.00,85

Objet:

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur J. DUCHE, Maire :

- 1º) APPROUVE le compte rendu de la réunion du 30 mars 1990,
- 2°) ADOPTE à l'unanimité le compte administratif 1989 qui s'établit ainsi :

Recettes de fonctionnementDépenses de fonctionnement	1 673 417,15 F 977 481,65 F
- Excédent de fonctionnement	695 935,50 F
Recettes d'investissementDépenses d'investissement	1 219 908,43 F 775 523,43 F
- Excédent d'investissement	444 385,00 F

- 3º) APPROUVE les devis concernant l'extension de l'éclairage public, à savoir :
 - E. D. F.

15 180 F T.T.C.

- E. T. D. E.

21 288, 40 F T.T.C.

- 4°) APPROUVE le contrat à intervenir entre le département et la commune pour l'installation de deux abribus, à "Bruliolles" et au "Hameau des Varennes".
- 5°) DECIDE l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal du Forez d'Entretien de Voies Rurales.
- 6°) FIXE la sortie des Anciens au mercredi 20 juin, comprenant la visite de la cave coopérative de TRELINS, le repas à "La Césarde" et le spectacle à la volerie de MARCILLY-LE-CHATEL.
- 7°) EST informé que la soupe aux choux de la foire n'étant assurée par aucune société locale, l'organisation sera prise en charge, exceptionnellement, par la commune et le bénéfice sera reversé au C. C. A. S.
- 8°) ACCEPTE le devis établi par JLR Menuiserie concernant le remplacement du portail de la cure qui s'élève à 4 412 F T.T.C.
- 9°) DESIGNE Madame MOULARD et Monsieur CHAUVE Jean pour participer, avec Monsieur le Maire, le samedi 26 mai 1990, à l'Assemblée Générale de l'Association de Maires de L'Arrondissement de MONTBRISON.

.../...

- 10°) EST informé que Monsieur Jean-Jacques VACHERON quittera au 30 juin, l'appartement qu'il occupe à l'école.
- 11°) FIXE à 5 000 F la participation de la commune pour l'achat du feu d'artifice de la fête patronale.
- 12°) ACCORDE par 11 oui, 1 non, 1 abstention, une subvention de 280 F à CHANTEFOREZ (chorale et orchestre du collège "Le Palais"), deux élèves de PONCINS participant au voyage à OLCHING du 27 juin au 1er juillet 1990.
- 13°) EST informé que la cérémonie de remise des Médailles de la Famille Française (6 médailles de bronze, 3 médailles d'argent, 3 médailles d'or) aura lieu le 27 mai 90 à la salle communale.
- 14°) DECIDE d'offrir un dictionnaire aux 5 enfants quittant le CM2 et CHARGE Mr CHEBANCE de cet achat.
- 15°) DESIGNE, Monsieur JEAN CHAUVE, comme délégué au C. C. A. S. en remplacement de Monsieur Aimé SARDIN, décédé. Monsieur CHAUVE remplacera également Monsieur SARDIN dans les diverses commissions où il siégeait.
- 16°) EST informé des différents comptes-rendus de travaux, de réunions et de manifestations.

Pour extrait certifié conforme A PONCINS LE 22 MAI 1990

LE MAIRE



DEPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

Le 23 JUILLET 1990

DE

PONCINS

CONSEIL MUNICIPAL

42110 FEURS

REUNION ORDINAIRE DU 18 JUILLET 1990

Téléphone (77) 26.00,85

Objet:

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur J. DUCHE, Maire :

- 1°) ADOPTE le compte rendu de la réunion du 18 mai 1990,
- 2°) APPROUVE les avenants relatifs aux travaux du bâtiment vestiaire-sanitaire au terrain du Lignon :

	***************************************	•
TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANT T.T.C.
TERRASSEMENT GROS OEUVRE	DUPUY Marcel PONCINS	13 808,68 F
MENUISERIE- BOIS	JLR MENUISERIE PONCINS	4 853,11 F
CARRELAGE	NOTTIN Christian VALEILLE	7 056,78 F
PLATERIE - PEINTURE	PONCET Daniel CHAMBEON	6 547,16 F
ainsi que les décon	aptes définitifs de ces trava	: aux à savoir :
TERRASSEMENT GROS OEUVRE	DUPUY Marcel PONCINS	184 970,20 F
CHARPENTE	DUPUY Marcel PONCINS	47 744,00 F
MENUISERIE - BOIS	JLR MENUISERIE PONCINS	47 257,94 F
CARRELAGE	NOTTIN Christian VALEILLE	47 234,36 F
PLATERIE - PEINTURE	PONCET Daniel CHAMBEON	73 795,89 F
PLOMBERIE	LACONDEMINE R. FEURS	86 968,55 F
ELECTRICITE - CHAUFFAGE	SALLET J. François PONCINS	36 122,00 F
	ر المنظمة المنظ - المنظمة المنظ	يهم نبيب نبيبا يتما نسته منت هند منت خال الله بالله بالله عنه بالله يتما نبيب نبيب نبيب نبيب النب النبي الله ا

COUT DU BATIMENT

MONTANT TOTAL T.T.C.

524 092,94 F

-3°) APPROUVE des décomptes définitifs :

- travaux mur de la cure : montant H.T. 49 580,00 F subvention 50 % 24 790,00 F

montant total des travaux T.T.C. 58 801,88 F

- acquisition matériel (tondeuse, débroussailleuse, pompe à eau) montant H.T. 61 623,00 F subvention 50 % 30 811,00 F

montant total T.T.C.

73 085,00 F

4°) PREND CONNAISSANCE du montant de la subvention concernant l'acquisition d'un terrain à la SAFER (succession PALANDRE), calculé sur la base d'une dépense H.T. de 43 494 F au taux de 30 %, ce qui représente une somme de 13 048,20 F.

- 5°) APPROUVE un devis établi par l'entreprise J.F. SALLET, de remise en état des pompes de la station de relevage, s'élevant à 16 532,84 F T.T.C.
- 6°) APPROUVE une convention passée avec le Conseil de Parents d'Elèves et la Commune concernant l'utilisation de la cantine scolaire.
- 7°) DECIDE de demander des devis pour la réfection des chemins suivant :
 - chemin de Loirde
 - chemin de Goincet (de la ferme PEPIN à la maison BLANCHON)
 - chemin de la Tuilerie (partie communale) de la maison BOYER vers la ferme FOYATIER.
- 8°) DECIDE de participer à l'achat de deux box, par le SICMMAT, à la fourrière de ROANNE. La participation de la commune s'élevant à 332 F pour l'investissement.
- 9°) PREND CONNAISSANCE de l'arrêté Préfectoral fixant à 3 592,24 F la participation financière due à FEURS, commune d'accueil, par la commune de résidence de PONCINS, pour la scolarisation de 10 élèves, pour l'année scolaire 1988-89.
- 10°) APPROUVE un devis établi par l'entreprise J.F. SALLET concernant l'éclairage de la Place du 19 mars 1962, s'élevant à 659,42 F T.T.C.
- 110) PREND CONNAISSANCE d'un courrier de Monsieur BLANCHON Marcel de Goincet, relatif à un problème de visibilité à l'intersection du chemin communal et du C D 18.
- 12°) ACCORDE le logement de fonction vaccant situé au-dessus de la mairie à Monsieur Christophe MATHEVET.
- 130) PRESENTE ses félicitations à Monsieur METTON Jean-Paul à l'occasion de la naissance de son fils LUDOVIC et à Monsieur REYNAUD René à l'occasion du mariage de son fils GILLES avec Mademoiselle Pascale GEY.
- 14°) EST INFORME : d'un courrier de Maître BARBIER, notaire à NERVIEUX, concernant les conditions d'accès à la propriété OBLETTE (ex. GUERIN) située au Bourg,
- que le ramassage des textiles, au profit des handicapés, aura lieu le SAMEDI 20 OCTOBRE 1990 et en confie la responsabilité à Messieurs DUPUY et CHEBANCE.
- que la commission communale du fleurissement a visité les maisons de la commune. Les résultats paraîtront ultérieurement.
 - de la création d'une nouvelle association "La Pétanque Poncinoise",
- qu'un lâcher de ballonnets a eu lieu à l'occasion de la Fête Nationale, du 14 juillet.
 - que les travaux d'extension de l'éclairage public sont terminés.

.../...

- que les 2 abribus sont installés à Bruliolles et au Hameau des Varennes,
- que Mademoiselle FOURNEL quittera son logement à la cure en septembre,
- que le concours de boules intercommunal aura lieu le SAMEDI 4 AOUT 90, à STE FOY-ST SULPICE,
- que la commune a été désignée lors du tirage au sort du Jury d'Assises (liste préparatoire),
- qu'un local situé à la cure est mis gracieusement à la disposition de Monsieur J.J. VACHERON, électricien, pour entreposer son matériel,
- que Monsieur MARMIER François est nommé, à dater du 1er juillet 90, Chef de Poste à la Recette Perception de FEURS, en remplacement de Monsieur BOURJON,
 - de la révision partielle du P. O. S. de FEURS,
 - des différents comptes rendus de réunions et de manifestations.

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 23 juillet 1990





Le père Fournel



Texte du communiqué susceptible de paraître

dans le journal municipal

TARE D'HABITATION - TAXES FONCIERES "1990"

En 1990, la Direction des Services fiscaux de la LOIRE a mis en oeuvre une nouvelle procédure pour assurer la mise à jour des éléments nécessaires à l'établissement de la taxe d'habitation.

Ainsi, les services des impôts ont utilisé les déclarations de revenus déposées en février/mars 1990 pour déterminer les locaux imposables et les personnes à charge au ler janvier 1990.

Cette méthode qui fait appel à l'exploitation des déclarations de revenus entraîne un échelonnement des envois des avis d'imposition aux contribuables et des dates limites de palement.

Dans chaque commune, certains contribuables pourront recevoir leur avis fin août/début septembre (à payer en octobre) alors que d'autres ne le recevront qu'en octobre (à payer en décembre).

Les dates limites de paiement de la taxe d'habitation sont fixées de telle sorte que les contribuables n'aient pas en outre à acquitter le même mois la taxe foncière pour les immeubles situés dans le département de la LOIRE.

Les taxes foncières et d'habitation seront payables aux dates limites suivantes :

- * Taxe d'habitation :

Syndicat Intercommunal des Montagnes du Matin

Les 33 Communes des Cantons de Feurs et Néronde

SICMMAT: Mairie - 42510 Balbigny

SICMMAT

Tél. 77.28.14.12 Fax. 77.63.52.91

Reçu le 2 2 JUIN 1990

GRAND CONCOURS PHOTO DES MONTAGNES DU MATIN

Ce concours est organisé par le SICMMAT (Syndicat Intercommunal des Montagnes du Matin) qui aura lieu cette année les 5-6-7 Octobre à Valeille et St Cyr les Vignes.

De nombreux lots seront offerts aux gagnants et remis lors de l'apéritif concert du dimanche 7 Octobre.

Le thème proposé est en rapport direct avec l'action du SICMMAT en faveur du développement du secteur notamment sur le tourisme et la culture, à savoir "Patrimoine et Tourisme dans les Montagnes du Matin".

Les photos devront être prises exclusivement sur le secteur du SICMMAT, autrement dit sur l'une des 33 communes des cantons de Feurs et Néronde.

Réglement du concours photo

- Art. 1 : Le concours est ouvert à toute personne à la condition que les photos soient prises sur le secteur du SICMMAT.
- <u>Art. 2:</u> 2 catégories sont proposées :
 Couleur et Noir et Blanc sur papier format requis : 13 X 18 cm.
- <u>Art. 3 :</u> Thème proposé : "Patrimoine et Tourisme dans les Montagnes du Matin".
- <u>Art. 4 :</u> Le jury jugera chaque photo selon les critères d'évalutation suivant :
 - . caractère représentatif et éloquant. La légende pourra expliquer quel rapport la photo entretient avec le thème.
 - . qualités esthétiques de la photo
 - . qualités techniques
- Art. 5 : La réception des photos se fera au plus tard le Lundi 17 septembre en Mairie de Balbigny. Au delà, elles ne pourront être prises en considération.
- <u>Art. 6 :</u> Les photos pourront être conservées et utilisées par l'organisateur du concours.

Syndicat Intercommunal des Montagnes du Matin

Les 33 Communes des Cantons de Feurs et Néronde

SICMMAT: Mairie - 42510 Balbigny

SICMMAT

Tél. 77.28.14.12 Fax. 77.63.52.91

- Art. 7: La dotation se fera en lots grâce au SICMMAT et aux commerçants du pays. Les prix seront connus et remis le dernier jour de la fête de Pays : le dimanche 7 octobre lors de l'apéritif concert qui aura lieu en fin de matinée.
- Art. 8 : Les participants feront figurer leur nom, adresse, et légende éventuelle sur une étiquette au dos de chaque photo.
- Art. 9 : Le fait de participer à ce concours implique d'en accepter le règlement.

 Renseignements : SICMMAT Mairie de Balbigny.

 Tél.: 77.28.14.12

Nos rēf. : B180601

FINANCES

Nous vous présentons ci-après le Budget Primitif 1990 - section de fonctionnement et section d'investissement - qui représente les prévisons de recettes et de dépenses pour la Commune.

FONCTIONNEMENT - Budget global : 1 258 714,00 F

INVESTISSEMENT - Budget global: 1 521 143,00 F

MONTANT DES EMPRUNTS : 1 308 609,04 F (dette en capital)

Remboursement en capital: 138 370,79 F (1)
Intérêts : 117 878,58 F (2)
Annuités (1+2) : 256 249,37 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Détail par article -

I - DEPENSES

60 - Denrées & Fournitures 40 000 600 Produits pharmaceutiques & hygiène 1 000 602 Habillement 1 000 603 Carburants 2 000 604 Combustibles 2 000 605 Produits entretien ménagers 2 000 607 Fournitures scolaires 22 000 608 Fournitures bureau 10 000 61 - Frais de personnel 375 000 611 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 7 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 62 - Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000 629 Autres impôts 1 000				
602 Habillement 1 000 603 Carburants 2 000 604 Combustibles 2 000 605 Produits entretien ménagers 2 000 607 Fournitures scolaires 22 000 608 Fournitures bureau 10 000 61 Frais de personnel 375 000 61 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 616 Charges sociales 7 000 62 Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts & taxes indirects 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	60 -	Denrées & Fournitures	40	000
602 Habillement 1 000 603 Carburants 2 000 604 Combustibles 2 000 605 Produits entretien ménagers 2 000 607 Fournitures scolaires 22 000 608 Fournitures bureau 10 000 61 - Frais de personnel 375 000 610 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	600	Produits pharmaceutiques & hygiène	1	000
604 Combustibles 2 000 605 Produits entretien ménagers 2 000 607 Fournitures scolaires 22 000 608 Fournitures bureau 10 000 61 - Frais de personnel 375 000 610 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	602		1	000
605 Produits entretien ménagers 2 000 607 Fournitures scolaires 22 000 608 Fournitures bureau 10 000 61 - Frais de personnel 375 000 610 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	603	Carburants	2	000
607 Fournitures scolaires 22 000 608 Fournitures bureau 10 000 61 - Frais de personnel 375 000 610 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	604	Combustibles	2	000
607 Fournitures scolaires 22 000 608 Fournitures bureau 10 000 61 - Frais de personnel 375 000 610 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	605	Produits entretien ménagers	2	000
61 - Frais de personnel 375 000 610 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000			22	000
610 Rémunération personnel permanent titulaire 240 000 611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	608	Fournitures bureau	10	000
611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	61 -	Frais de personnel	375	000
611 Rémunération personnel non titulaire 15 000 6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	610	Rémunération personnel permanent titulaire	240	000
6141 Cotisations Centre Nat. Fonct. Publ. Territ. 2 500 6147 Cotisations Centre Gestion 2 500 615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000			- 15	000
615 Rémunérations diverses 15 000 618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000			2	500
618 Charges sociales 100 000 62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	6147	Cotisations Centre Gestion	2	500
62 - Impôts & Taxes 7 000 621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	615	Rémunérations diverses	15	000
621 Impôts fonciers & taxes foncières 5 000 625 Impôts & taxes indirects 1 000	618	Charges sociales	100	000
625 Impôts & taxes indirects 1 000	62 -	Impôts & Taxes		000
625 Impôts & taxes indirects 1 000	621	Impôts fonciers & taxes foncières	5	000
•			1	000
		•	1	000

63 -	Travaux & Services extérieurs	212	500	
630 6310	Loyers, charges locatives & de copropriété Entretien de terrains		000	
	Entretien de bâtiments		000	
	Entretien voirie & réseaux		000	
6314	Entretien matériel, outillage, mobilier	20	000	
633	Acquisition petit matériel, outillage, mobilier	9	500	
634	Electricité, eau,assainissement		000	
638	Primes d'assurances	25	000	
64 -	Participations & Contignents	150	000	
6401	Contigent pour dépenses aide sociale		682	
6402	1Part. dépenses fonctionnement collèges publics	7	350	
6406	Cotisations municipales		000	
6400	Contingent pour service d'incendie		723	
644	Participation à charges intercommunales Visite médicale	99	143 102	(*)
65 -	Allocations - Subventions	46	659	
655	Bourses et prix		E 0.0	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
657	Subventions	46	500 159	(*)
66 -	Frais de gestion générale	105	084	
660	Fêtes et cérémonies	30	200	
661	Frais de transport		000	
662	Impressionn, reliures, autres prestations serv.	1	000	
663	Documentation générale		000	
664	Frais de P.T.T.		000	
666	Indemnité fonction Maire & Adjoints	60	000	
669	Dépenses imprévues	3	884	
67 -	Frais financiers	120	879	
671	Intérêts	117	870	
672	Frais financiers divers		000	
82 -	Charges antérieures	4	500	
8285	Admissions en non valeur		500	
83 -	Excédent de fonctionnement capitalisé	217	092	
831	Prélèvement pour dépenses d'investissement	217	092	

(*) DETAIL POUR CERTAINS ARTICLES

6407 Participations à charges intercommunales	99 143
Syndicat intercommunal Aillot SICHMAT	5 000
SICTOM	4 080
Syndicat des Eaux du Lignon	68 393
Frais scolarité Feurs	6 800 7 100
Syndicat intercommunal Pays d'Astrée	7 100 550
Divers	220
Déchetterie Feurs	7 000
657 Subventions	46 159
Football Club	
Conseil Parents d'Elèves	2 000
Cantine scolaire	4 950 12 775
Parents d'Elèves (ramassage scolaire)	2 000
A.C.P.	1 000
Boule Pancinoise	1 759
Gymnastique Volontaire	1 000
Jacky's Club	1 000
Comité de la Foire	250
Comité des Fêtes	250
Comité pour les Anciens	250
F. N. A. C. A.	300
Anciens Prisonniers	300
Anciens Combattants	300
Fanfare	600
Ass. Sportive & Culturelle Ecole Publique	390
Classe de mer	9 000
Rats musqués	500
Transport marché de Feurs	3 640
C. C. A. S.	100
Bibliobus	. 200
Centre Ménager Rural	100
Collège Privé Mixte	600
Centre de Formation (C.F.A.)	400
OGEC Montbrison	200
Amis de Chanta Corio	150
Association des Aveugles	110
Centre Anticancéreux	300
le Libre	150
ADHAMA	250
ssociation le Colombier	250
RIS	250
DAPEI	700
révention Routière	100
utuelle du Trésor	35

II - RECETTES

0 - Produits de l'exploitation	98	000
051 Redevance d'enlèvement ordures ménagères	65	000
053 Redevance d'assainissement	33	000
1 - Produits domaniaux	43	000
13 Location droits de chasse & de pêche	1	000
14 Location des immeubles et du matériel		000
16 Concession Cimetière	4	000
3 - Recouvrements - Subventions	3	800
365 Produits quêtes & contributions volontaires	S	800
4 - Dotations versées par l'Etat	472	467
40 D.G.F. Dotation de base	142	736
41 D.G.F. Dotation de péréquation	143	252
42 D.G.F. de compensation	62	543
44 D.G.F. Garantie de progression minimale	41	976
47 D.G.F. Dotation de référence	81	960
75 - Impôts indirects	20	000
50 Attribution sur permis de chasser		520
751 Taxe additonnelle aux droits de mutation	18	880
'52 Licence des débits de boisson		400
753 Impôts sur les spectacles	5-45-4 Marine State annua annua	200
77 - Contributions directes	562	447
777 Produits des contributions directes	525	413
7781 Attribution du fonds national de la taxe prof.	4	624
7791 Compensation au titre des exon. sut taxes fonc.		410
32 - Produits antérieurs	80	000
320 Excédent de fonctionnement reporté (partiel)		000

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble -

Y > T > Y								
UBI	enses d'inve	STISSEMENT					1 521	143
13	Frais extra	ordinaires					56	711
16		nt d'emprunts						373
21	Acquisition	biens meubles	& Imme	ubles				000
23	Travaux de l	oâtiments & gé:	nie civ	i 1			1 166	059
26 	Acquisition	de titres & va	aleurs				5	000
REC	ETTES D'INVES	STISSEMENT				M off delay beginning on an active or	1 521	143
06	Excédent d'i	.nvestissement	reporte	5		, ., .,	444	385
105	3 Subvention	d'équipement d	lu dépai	rtement	;			540
11	Prélèvement	sur recettes o	de fonct	tionner	ment			092
14	Participation	ns à des trava	aux d'éd	quipeme	ent		39	150
16	Produit des	emprunts					350	000
25	Recouvrement	créances à lo	ong ou i	moyen t	erme	3	13	976
		**************************************	e de la composition della comp					rene series which the Appellage degree when
EP	enses			1				373
					·····	· · · · · · ·		373
		o. versées au d		2 1	10			373
	-161 Particip			2 1 47 8	10 :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	143	
	-161 Particip), versées au d	lépart.	2 1	10 : 04 : 32 :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	143	373
	-161 Particip 163 " 165 " 169 "	o, versées au d "	départ. " "	2 1 47 8 76 5	10 : 04 : 32 :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	143	
 136 26	-161 Particip 163 " 165 " 169 " Acquisition	o. versées au c " "	départ. " "	2 1 47 8 76 5	10 : 04 : 32 :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	143 138 5	373 000
 136	-161 Particip 163 " 165 " 169 "	o. versées au c " "	départ. " "	2 1 47 8 76 5	10 : 04 : 32 :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	143	373 000
136 REC	-161 Particip 163 " 165 " 169 " Acquisition ETTES	versées au d "" " titres & valeu	départ. " " urs fonction	2 1 47 8 76 5 11 9	10 : 304 : 327 : 327 : 3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	138 5 270	373 000 218
136 REC	-161 Particip 163 " 165 " 169 " Acquisition ETTES Prélèvement pour rembour	titres & valeu sur recettes f	départ. " " urs fonction	2 1 47 8 76 5 11 9	10 : 304 : 327 : 327 : 3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	138 5 270	373 000 218
.36 26 REC:	-161 Particip 163 " 165 " 169 " Acquisition ETTES Prélèvement pour rembour 1 Fonds de co	titres & valeu sur recettes f sement des emp	départ. " " urs fonction orunts la T.V.	2 1 47 8 76 5 11 9	10 2)	138 5 270 217 39	373 000 218 092 150
136 26 REC.	-161 Particip 163 " 165 " 169 " Acquisition ETTES Prélèvement pour rembour 1 Fonds de co	titres & valeu sur recettes f	départ. " " urs fonction orunts la T.V.	2 1 47 8 76 5 11 9	10 2)	138 5 270 217 39	373 000 218

DETAIL PAR PROGRAMME

132-76 FRAIS ETUDES & RECHERCHES

Dépenses	56 711
132 Frais études et recherches (Ponts)	56 711
Recettes	56 711
060 Excedent investissement reporté	56 711

210-68 ACQUISITION DE TERRAIN

Déficit d'investissement de clôture	31 700
1051 Subvention d'équipement de l'Etat	14 000
060 Excédent investissement reporté	4 300
Recettes	18 300
210 Acquisition de terrains	50 000
Dépenses	50 000

2147-70 ACQUISITION MATERIEL & MOBILIER

Dépenses	105 000
214 Acquisition matériel, outillage, mobilier	105 000
Recettes	72 159
060 Excédent investissement reporté 1053 Subvention département 1059 Commune de CLEPPE	40 559 21 600 10 000
Déficit d'investissement de clôture	32 841

232-42 BATIMENTS COMMUNAUX DIVERS

421	106	Dépenses
431	106	232 Travaux de bâtiments
421	106	Recettes
631 790		060 Excédent investissement reporté 1053 Subvention département
		1053 Subvention département

233-66 VOIES & RESEAUX

Dépenses	180	000
233 Travaux de voies & réseaux	180	000
Recettes	120	891
060 Excédent investissement reporté 1051 Subvention de l'Etat	=	741 150
Déficit d'investissement de clôture	59	109

235-52 PLANTATION D'ARBRES

Dépenses	4	000
235 Plantation d'arbres	4	000
Recettes	4	000
060 Excédent investissement reporté	4	000

235-72 AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Dépenses	19 116
235 Agrandissement cimetière	19 116
Recettes	19 116
060 Excédent investissement reporté	19 116

235-68 AMENAGEMENT TERRAIN DE SPORT

Dépenses	806 522
235 Terrain de sport du Lignon	806 522
Recettes	806 522
060 Excédent investissement reporté 1053 Subvention du département 165 Produit des emprunts	166 522 290 000 350 000

TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1990

Ces taux sont inchangés par rapport à l'année 1989 :

- Taxe d'habitation	6,00 %
- Foncier bâti	8,26 %
- Foncier non båti	29,00 %
- Taxe professionnelle	11,00 %



F.C.P. FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE

Siège social: Café Vérot · 42110 CLEPPÉ

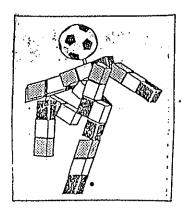
En cette période de Coupe du Monde de Football, notre sport favori est à l'honneur. Disons tout de suite que nous ne prétendons pas rivaliser avec les pros, mais notre but avoué est de faire pratiquer ce foot à tous les jeunes ou moins jeunes. Nous avons en effet toutes les catégories d'équipes.

Revenons un peu sur notre dernière saison pour quelques pointsqui ont retenu notre attention.

- Du côté des résultats, il faut signaler le bon comportement des jeunes qui, en entente avec le Club voisin de CHAMBEON, ont réalisé un classement se situant dans les premières place de leur poule respective. Pour les séniors, ce fut plus difficile suite à un manque d'effectifs mais néanmoins l'équipe I, après une remarquable fin de saison, a pu se maintenir en première division de district.

Les Juniors, pour leur première année de compétition, ont bien progressé. Les "Anciens" du Critérium se sont longtemps accrochés à la première place pour s'incliner au tout dernier match.

- Le budget, difficile à boucler pour notre trésorier Fleury MERIGNEUX, a bénéficié des manifestations organisées pour cet effet.
- Le loto a rassemblé de nombreux acheteurs de cartes et a vu des gagnants de nos deux communes associées de Cleppé et Poncins.
- La tournée de calendriers a reçu un bon accueil. Nous vous remercions tous.
- Le tournoi de sixte au stade de Lignon, a vu s'inscrire un nombre important d'équipes, mais aussi a vu la participation de spectateurs toujours intéressés par cette manifestation.
- Un point noir au tableau : la soirée familiale, par manque de participants, a dû être annulée.
- Au cours de notre dernière Assemblée Générale, nous avons accueillimles représentants des municipalités et en particulier, MM les Maires de Cleppé et de Poncins qui ont marqué ainsi leur soutien à la société, qui les remercie pour leur présence et pour leur intervention .



... / ..



F.C.P. FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE

Siège social : Café Vérot · 42110 CLEPPÉ

Au chapitre des remerciements, ceux-ci s'adressent égaleme nt aux don ateurs de jeux, de maillots et à ceux qui récompensent les différents tournois.

Un nouveau Conseil d'Administration a été mis en place pour la prochaine saison. Ce Conseil a élu son bureau composé ainsi :

Président:

Louis BORY

Vice-Président :

Jean CHAUVE

Clo ROUCHOUZE

Secrétaire :

Gérard PONCET

Trésorier :

Fleury MERIGNEUX

Le Club lance un appel à toutes les vocations sportives que ce soient en tant que joueurs, mais aussi comme dirigeants.

L'effectif doit être étoffé ; c'est la volonté de tous ceux qui souhaitent que le F. C. P. continue à faire pratiquer à chacun son sport favori.

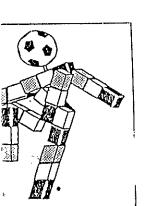
En fin de réunion, des récompenses sous forme de challenge étaient remis à :

René TISSOT : Capitaine valeureux de l'équipe I

Philippe CHAUVE : Responsable des cadets

Patrice BEAU et Bernard CHAUVE : Pour leur assiduité, en

tant que joueurs.



ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE /

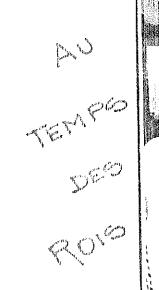
Respectant le calendrier établi lors de l'Assemblée Générale L'A.C.V. a eu deux soirées familiales (Rois - Carnaval) qui, animées par les petits et les grands ont connu un bon succès. Trois projections de diapositives présentées par de bien compétents conférenciers ont fait découvrir d'autres cieux (Chine - Syrie - Jordanie - Islande) et apporté un riche enseignement, aussi il est dommage que l'assistance n'y fût pas très nombreuse.

A l'heure où nous écrivons, la sortie pédestre se prépare et s'effectuera sur les magnifiques sontiers des communes de MOINGT et ROCTAY-FOLME.

Rappelons le rallye-promenade qui suivi d'un concours de pétanque aura lieu le 10 juin, le voyage le 7 juillet et un méchoui qui elôturera la saison le 22 septembre.

Ajoutons encore: <u>La Bibliothèque</u> qui est assurée le 2ème dimanche de chaque mois de 11 h à 12 h par Madame Claire TERRASSE; <u>les réunions philatéliques</u> qui ont lieu le 2ème mardi de chaque mois à 17 h 30 et les rencontres "Scrabble" qui se déroulent les 2ème et 4ème mardis de chaque mois à 20 h ou 20 h 15 durant l'heure d'été.

Quant à la section "Chant" les répétitions ont lieu le mercreài de 18 h à 19 h tous les 15 jours.





* GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE *

Au cours de l'année 89-90, la G. V. P. a organisé un certain nombre d'activités en plus de la séance du jeudi soir consacrée aux activités physiques d'entretien, en utilisant un matériel varié : ballons, cerceaux, balles en mousse, bâtons, médecin-ball, haltères, cordes, élastiques.

Elle a participé à de nombreuses marches organisées par des communes voisines.

Dès les beaux jours, le badminton a repris, tant sur la place du 19 mars, qu'au terrain du Lignon. Une nouveauté avec le tennis que beaucoup ont apprécié. Ont été reconduites les rencontres avec SALT-EN-DONZY et ESSERTINES-EN-DONZY, tant au volley qu'au badminton ou tennis.

Pour financer ses activités, la G. V. P. a organisé son loto, début février (merci aux généreux donateurs) et a tenu la buvette au Champ de Foire lors de la Foire aux Cerises début juin.

La G. V. P. une association dynamique et qui fait bouger...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ET REUNIONS

AOUT 90

Samedi 18 : Concours de pétanque de la Pétanque Poncinoise

SEPTEMBRE 90

Lundi 10 : Rentrée des classes Samedi 22 : Méchoui de l'A. C. P.

OCTOBRE 90

Mardi 2 : A.G. Conseil de Parents d'Elèves

Samedi 13 : A.G. de l'A. C. P. à la Maison Commune

Fête de l'UNION BOULISTE de FEURS à la Salle Communale

NOUVELLES LOCALES

+ Un concours de fleurissement a été organisé par la Commune. Le jury a visité toutes les maisons de PONCINS et en a retenu un certain nombre. Des photos ont été prises et une projection de diapositives aura lieu pendant l'hiver, lors de la proclamation des résultats.

La Commune s'est associée à ce fleurissement en fournissant un effort particulier autour de la Place du 19 mars 62.

+ Le sentier du VIZEZY a été reconnu par la commission désignée à cet effet. Son balisage sera fait ultérieurement.

ETAT C1V1L 1989

NAISSANCES HORS DE LA COMMUNE

- 18.04.89 CHAUVE Vincent, Francis, Jean
- 25.04.89 PRINCE Emilie, Rachel, Martine
- 20.05.89 BERGER Caroline
- 14.06.89 LORENZON Fabien, Alain
- 26.07.89 CREPIAT Sarah
- 27.11.89 MOLLON Jennifer, Emilie, Pauline

ACTES DE TRANSCRIPTION DE DECES

- 19.01.89 CHYLEWSKI Viktor
- 18.07.89 DURRET Fanny

ACTES DE MARIAGES

- 02.09.89 GUYONNET Patrick et REYNAUD Martine, Marie, Françoise
- 30.09.89 MANS André, Marcel et BOYER Christine, Renée, Michèle

Après la mort du Père FOURNEL

Par l'intermédiaire de l'ECHO DU LIGNON, Mademoiselle Madeleine FOURNEL tient à adresser à toute la population ses vifs remerciements pour toutes les formes de sympathie et de reconnaissance qui lui ont été témoignées lors du décès de son frère.

Here's standed as to the